



Atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Les Evoironnes – Sochaux

Juin 2026



AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD



METHODOLOGIE

L'intégration de 2 nouveaux Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Les Forges-Montanot à Audincourt et les Batteries du Parc à Montbéliard), portant désormais à 9 le nombre de QPV sur l'agglomération du Pays de Montbéliard, et la signature d'un nouveau Contrat de Ville Unique en 2024 abordant des thématiques différentes des « piliers » du CVU précédent, nous ont poussé à refonder l'Atlas des QPV.

Celui-ci s'appuie à la fois sur des données quantitatives, mais également sur des aspects plus qualitatifs, récoltés lors d'entretiens bilatéraux avec différents acteurs de la politique de la ville, intervenant sur les différents quartiers (communes, CCAS, MJC, bailleurs, associations...).

Les données quantitatives

Les données quantitatives utilisées dans ce document mobilisent plusieurs sources complémentaires :

- Des données centralisées par l'INSEE, produites par l'INSEE ou d'autres fournisseurs de données (CAF, France Travail, etc.) ;
- Des données RPLS pour le parc locatif social, recalculées par l'ADU ;
- Des données de différentes natures, traitées et spatialisées par l'ADU.

Elles sont toutes disponibles à la même échelle, à savoir le périmètre officiel du quartier prioritaire, défini par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 (périmètre représenté sur la carte page 5), et sont également comparées avec d'autres échelles, à savoir : la commune dans laquelle se trouve le quartier, l'ensemble des QPV de l'agglomération et enfin à l'échelle de PMA. Néanmoins, pour certaines données, un périmètre de 300m autour des quartiers a été pris en compte pour correspondre à un espace vécu ou « pratiqué » par les habitants des quartiers, les périmètres administratifs n'étant pas des barrières physiques dans les pratiques du quotidien.

Attention :

Les données de cet Atlas, analysées à l'échelle des périmètres QPV, ne sont pas directement comparables à celles des précédents Atlas de l'ADU (2018 et 2021), établis à l'échelle des IRIS. Ces périmètres géographiques ne se superposant pas, toute comparaison dans le temps doit être interprétée avec prudence.

L'analyse qui est faite se base sur les différents indicateurs travaillés à partir des données collectées. L'ensemble des données brutes est disponible sous forme de tableaux via des QR Codes insérés en bas des pages thématiques.

Ce document permet donc une double lecture :

- Pour les personnes souhaitant une analyse, elle est disponible dans le corps de ce document ;
- Les personnes ayant besoin de données chiffrées, notamment dans le cadre d'appels à projets, trouveront toutes les informations brutes disponibles dans les tableaux.

Les données qualitatives

L'enquête qualitative réalisée auprès de 18 acteurs locaux présents dans les différents quartiers, a permis d'avoir un éclairage complémentaire aux analyses quantitatives. Cette enquête n'avait pas vocation à être exhaustive, mais à apporter de la nuance sur la perception des quartiers ou mettre en avant des initiatives locales. Leurs témoignages ont donc été valorisés au gré des thématiques du document.

LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Chaque fiche porte sur un des 9 QPV de l'agglomération et est structurée de la même manière :

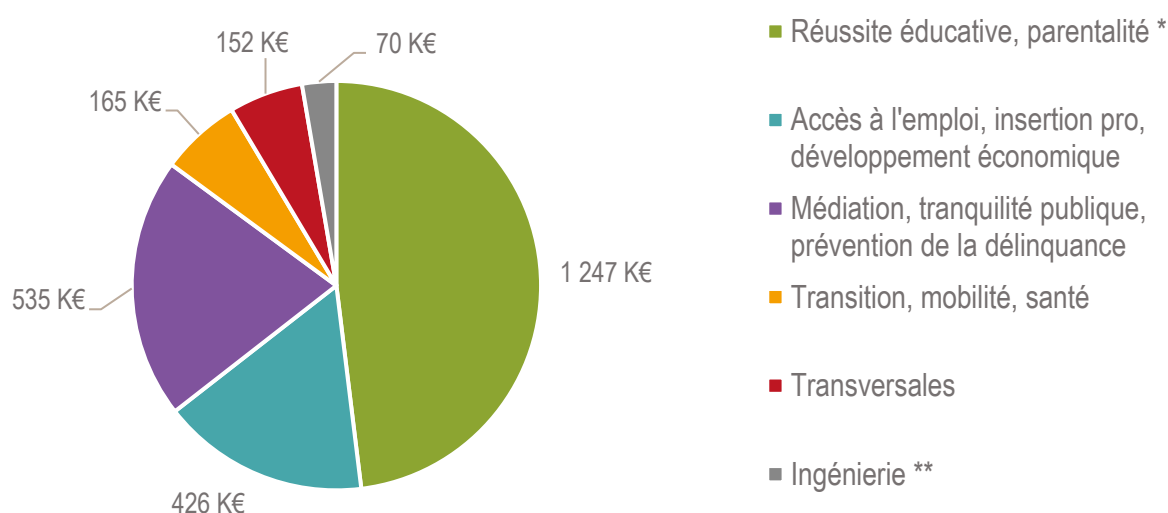
- **Les premières pages présente le périmètre, l'Histoire, ainsi qu'une carte d'identité générale du quartier**, portant principalement sur la démographie, l'habitat, le cadre de vie et les équipements ;
- **Les pages suivantes portent chacune sur une thématique du CVU :**
 - Education – Réussite éducative – Parentalité ;
 - Tranquillité publique – Prévention de la délinquance – Médiation ;
 - Accès à l'emploi – Insertion professionnelle – Développement économique ;
 - Transitions – Mobilités – Santé.

PREAMBULE : Le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération

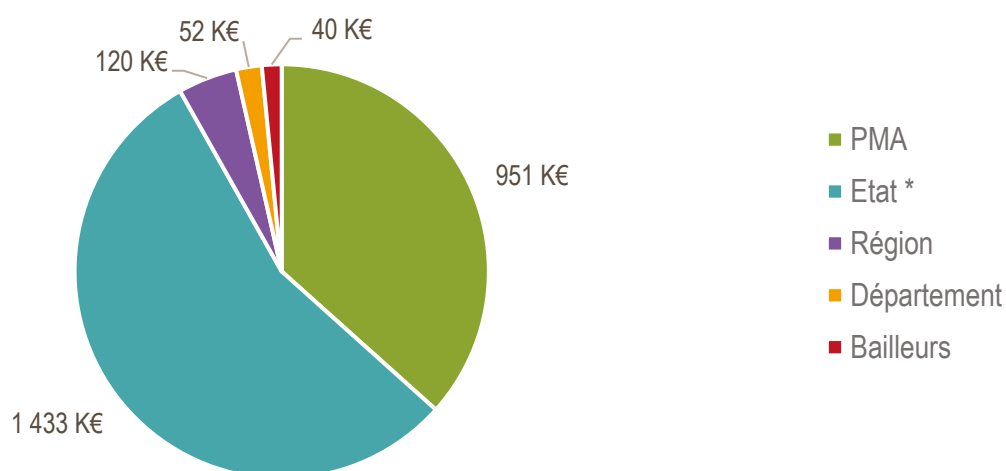
Signé le 29 mars 2024, le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) fixe le cadre de l'action publique en faveur des quartiers prioritaires du territoire pour la période 2024-2030. Il réunit l'État, PMA, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, les communes concernées, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et acteurs locaux. Il s'appuie sur 4 grandes priorités (réussite éducative et parentalité ; tranquillité publique, médiation et prévention de la délinquance ; accès à l'emploi, insertion professionnelle et développement économique ; transitions, mobilité et santé) et 4 enjeux transversaux (égalité femmes-hommes ; lutte contre les discriminations ; valeurs de la République et laïcité ; participation citoyenne).

Le contrat de ville vise à mieux articuler les politiques de droit commun et les actions spécifiques de la politique de la ville, en adaptant les réponses aux réalités et aux besoins de chaque quartier. Sa mise en œuvre s'appuie notamment sur un appel à projets annuel, qui définit les modalités de soutien financier aux actions portées en faveur des quartiers prioritaires.

Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par thématique



Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par partenaire



* Dont 550 K€ en programme de Cité éducative

** Convention socle Trajectoire Ressources

Un peu d'histoire...

Le quartier des Evoironnes se développe dans les années 1950-1970, dans le contexte de l'expansion exceptionnelle de l'industrie automobile et de l'usine Peugeot de Sochaux. La croissance des effectifs industriels entraîne alors un besoin massif de logements pour une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, venue de territoires toujours plus éloignés.

Les deux secteurs résidentiels Gravieres et Evoironnes se développent progressivement dans le tissu urbain de Sochaux, à proximité immédiate du site industriel et du centre de la commune. Ils constituent un ensemble principalement résidentiel, composé pour une large part de logements collectifs, qui accueille rapidement une population importante à l'échelle d'une commune de petite taille. L'histoire du quartier est ainsi étroitement liée à celle du bassin industriel de Sochaux-Montbéliard : conçu dans une période de forte croissance économique et démographique, il connaît ensuite les effets du ralentissement industriel et de la transformation de l'emploi automobile.

Contrairement aux autres grands quartiers de l'agglomération, le quartier des Evoironnes n'a pas bénéficié du premier programme de rénovation urbaine et n'entre dans la géographie prioritaire qu'en 2014. Une première étude de requalification est engagée au début des années 2010, avant l'intégration du quartier au NPNRU en 2019. Depuis 2020, le renouvellement urbain porte notamment sur la rénovation et la diversification du parc de logements, les espaces publics, les mobilités et la création d'une trame verte reliant le quartier à la plaine de la Savoureuse. Aujourd'hui, les enjeux portent davantage sur l'accompagnement des habitants, la cohésion sociale et l'appropriation des transformations engagées.



« Le Kiosk », vue du ciel, 2025 – Crédit photo : Ville de Sochaux

Périmètre du quartier suite à la refonte de la géographie prioritaire en 2024



Surface du QPV : 38,5 Ha

Chiffres-clés du quartier



1392 habitants

(soit 37% des habitants de la commune)



550 logements

du parc locatif social
(soit 70% des LLS de la commune)



532 allocataires CAF

(soit 48% des allocataires de la commune)



45%

Taux de pauvreté
au seuil de 60%



29,4%

Taux de chômage
(au sens du recensement)



32,4%

Part des 16-25 ans non scolarisés
et sans emploi



28,2 %

Part des 0-24 ans



7,6%

Part des +75 ans

Sources : Insee 2021 – RPLS 2023 – CAF 2023

Une structure démographique marquée par les adultes et les petits ménages

La structure démographique du quartier des Évoironnes se distingue de celle des autres quartiers prioritaires de PMA par **une plus forte représentation des classes d'âge actives et des personnes âgées de 60 à 74 ans**. À l'inverse, la part des jeunes de moins de 15 ans (18,6%) et l'indice de jeunesse (0,9) sont les plus faibles de tous les quartiers.

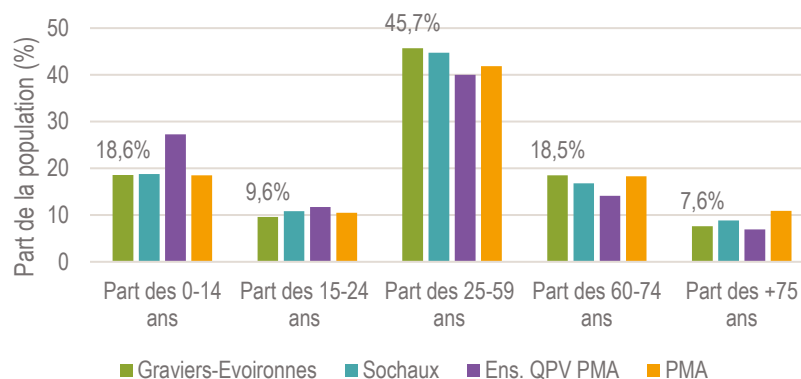
Cette composition démographique ne remet pas en cause la présence de familles au sein du quartier, mais traduit avant tout un profil résidentiel différent des autres quartiers prioritaires de l'agglomération.

La structure des ménages confirme cette singularité. **Plus de la moitié des ménages sont composés d'une seule personne**, une proportion nettement supérieure à celle observée dans les autres quartiers prioritaires. Cette configuration traduit une **forte présence de petits ménages, qui constitue une caractéristique marquante du quartier et interroge l'adaptation du parc de logements aux personnes à mobilité réduite, ainsi que les enjeux d'isolement social**.

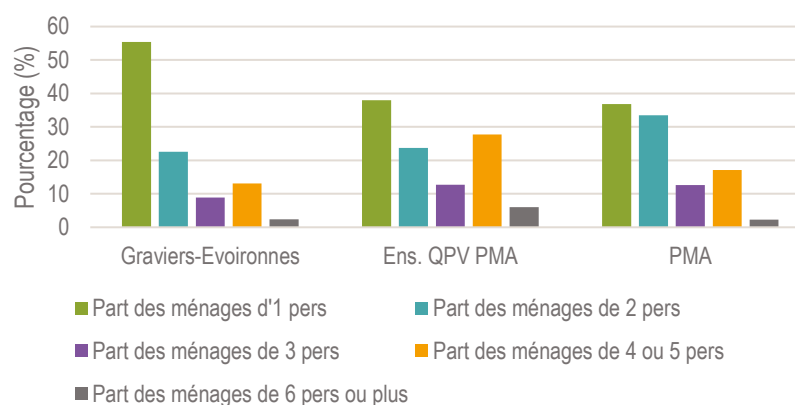
Contrairement à de nombreux quartiers prioritaires, cette situation concerne davantage des hommes que des femmes. Si les données ne permettent pas d'en préciser les causes, **cette configuration fait écho aux constats des acteurs locaux, qui soulignent la présence de nombreuses personnes vivant seules et parfois en situation d'isolement**.

Cette réalité faisait partie des enjeux repérés dans le diagnostic du NPNRU, visant à créer des espaces de rencontre et renforcer le lien entre les habitants.

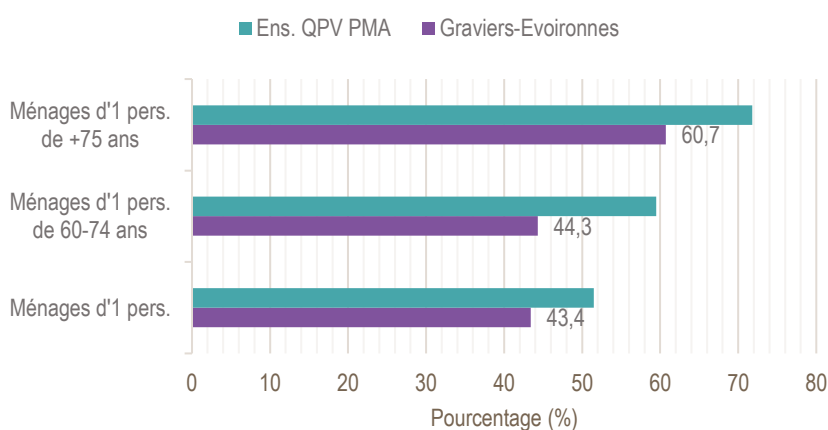
Répartition par tranche d'âge



Profil des ménages

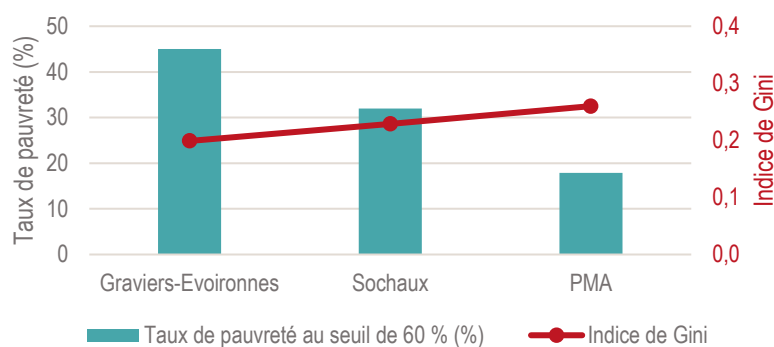


Part des femmes dans les ménages d'une personne

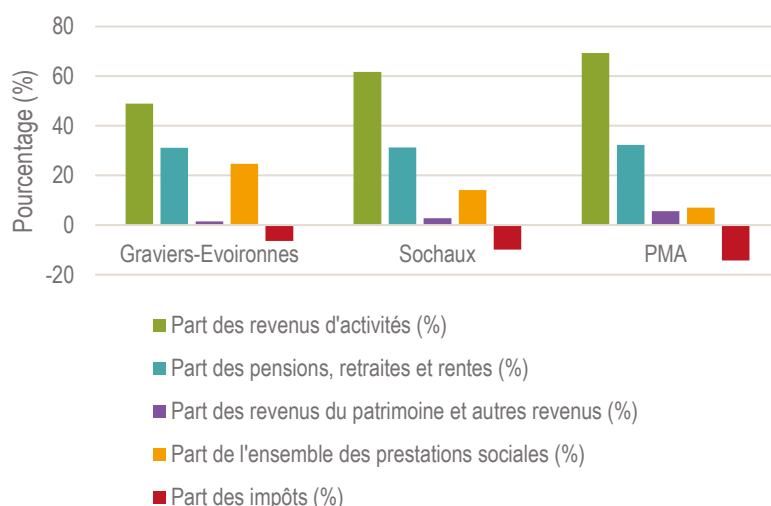


Une pauvreté importante dans un contexte de faibles revenus d'activité

Indicateurs de pauvreté et d'inégalités



Source des revenus des ménages



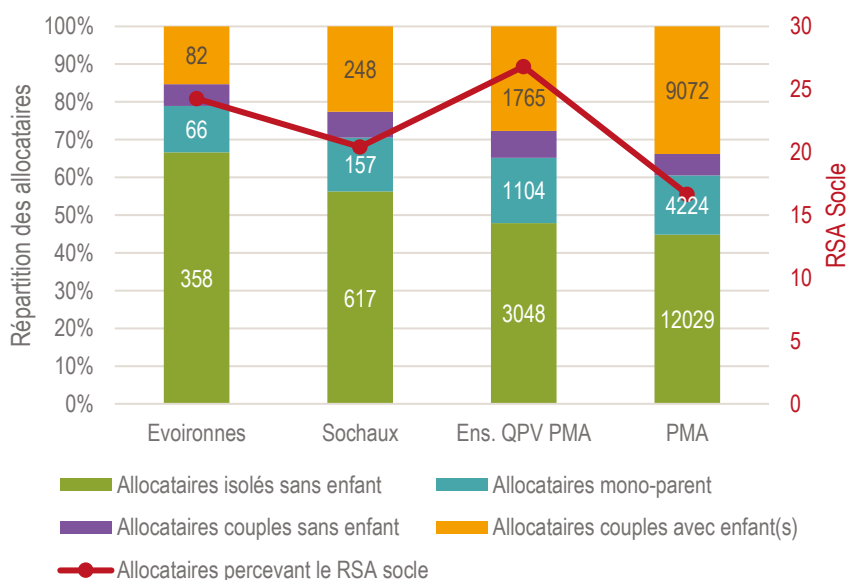
Avec 45 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les Évoironnes connaissent un niveau de pauvreté nettement supérieur à celui de Sochaux et de PMA, mais légèrement inférieur à la moyenne des QPV de l'agglomération (47%). La structure des revenus se distingue surtout par le faible poids des revenus d'activité, qui représentent 49% des ressources des ménages, contre 62% à Sochaux et 69% à l'échelle intercommunale, et souligne les contrastes socio-économiques existants entre le quartier, la commune et l'agglomération. Cette moindre contribution des revenus d'activité s'accompagne d'un poids important des prestations sociales, qui représentent 25% des revenus disponibles, contre 14% à Sochaux et 7% à PMA. Les minima sociaux représentent à eux seuls 13% des revenus, tandis que les prestations logement en représentent 7%. Malgré ces niveaux de revenus modestes, les écarts de niveau de vie entre habitants restent relativement limités, avec un indice de Gini de 0,2, inférieur à celui de Sochaux et de PMA).

💡 Indice de Gini = voir explication dans le glossaire.

70% des habitants des Évoironnes sont couverts par une allocation CAF (979 personnes). Parmi les allocataires (532 personnes), plus de la moitié sont isolées sans enfant, ce qui rejoint le profil des ménages du quartier. On observe également une plus forte proportion d'allocataires percevant le RSA que sur le reste du territoire confirmant des situations de précarité plus importantes.

La forte proportion de personnes seules, combinée à des niveaux de revenus modestes et à une forte dépendance aux prestations sociales, souligne donc l'importance des dispositifs d'accompagnement social et d'accès aux droits pour le quartier.

Allocataires CAF



Un parc de logements adapté à la structure des ménages

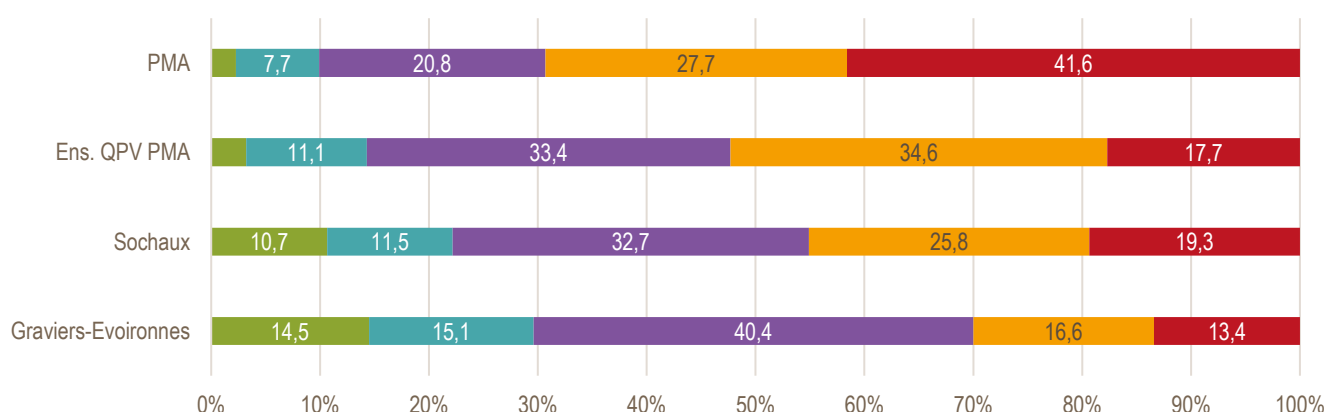
Le quartier des Évoironnes se caractérise par un **parc résidentiel largement locatif par rapport aux autres QPV** (95% vs 78,1%), les propriétaires occupants y étant très peu nombreux.

La structure du parc de logements se distingue par une **forte représentation des logements de taille intermédiaire**, en particulier des T3, qui constituent à eux seuls plus de 4 logements sur 10, tandis que les grands logements sont relativement peu présents. Le parc locatif social présente les mêmes caractéristiques, avec une majorité de logements de trois pièces et une offre plus limitée en logements familiaux de grande taille. **Cette configuration apparaît en cohérence**

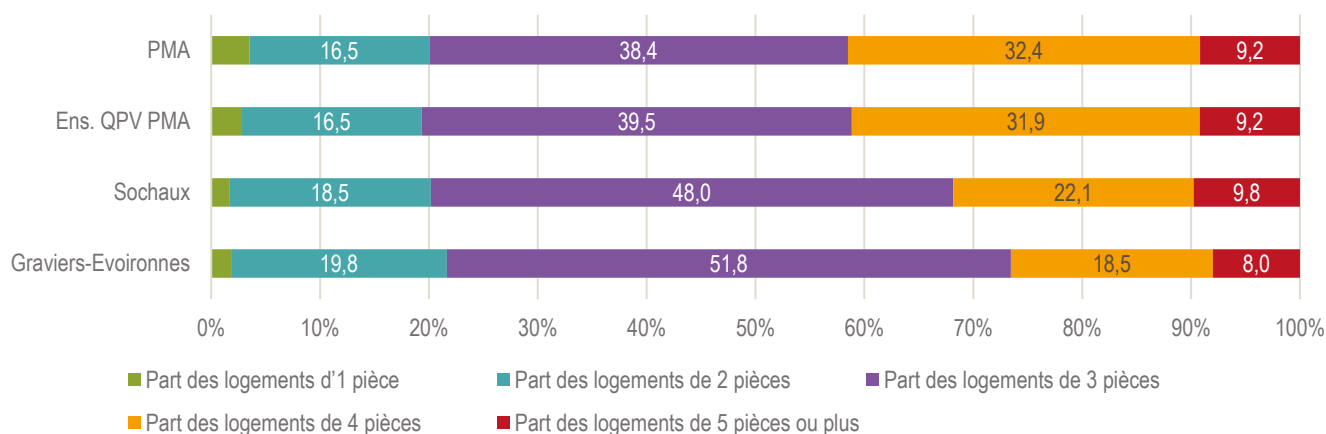
avec le profil démographique du quartier, marqué par une forte proportion de personnes vivant seules et de petits ménages.

Les taux de vacance et de rotation du parc social demeurent proches de ceux observés dans les autres quartiers prioritaires, traduisant un fonctionnement relativement comparable du marché locatif social. Dans le cadre du NPNRU, **la requalification du parc de logements et des espaces résidentiels participe désormais à l'amélioration de l'attractivité du quartier, tout en accompagnant l'évolution de ses besoins résidentiels.**

Typologie des logements - résidences principales (RP)



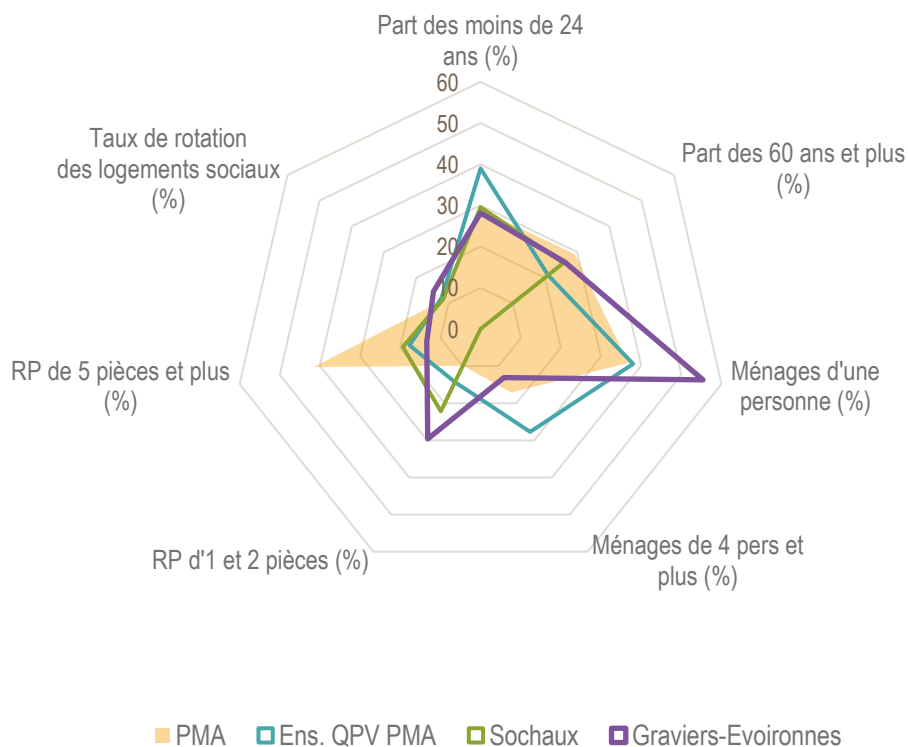
Typologie des logements sociaux





Crédits photo : ADU et ville de Sochaux

Regards croisés sur les profils démographiques et résidentiels



“

Le renouvellement urbain a totalement transformé le quartier. La démolition des immeubles a permis l'ouverture et l'aération du quartier, et les aménagement urbains ont permis une meilleure mixité.

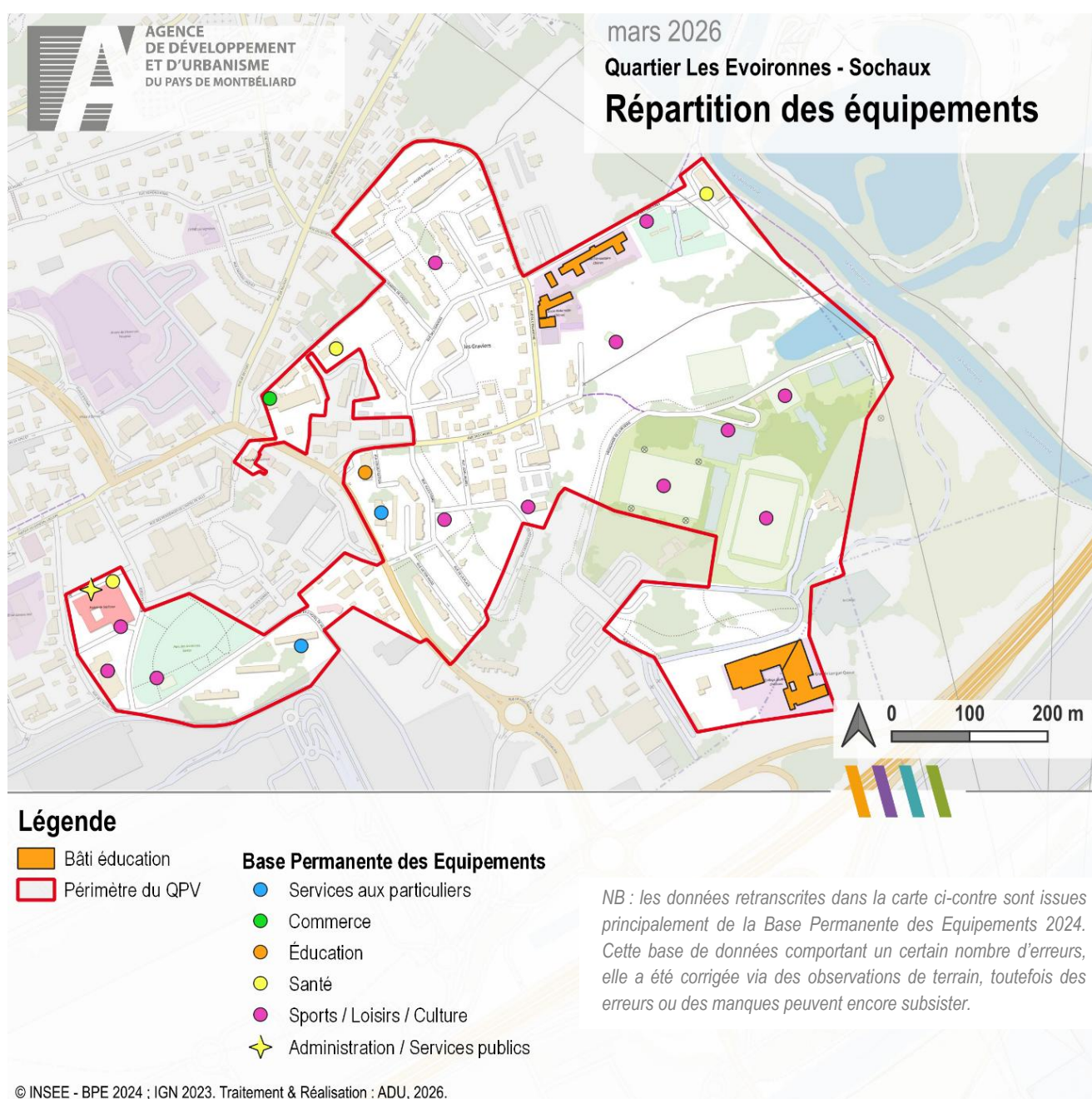
Julie MULET, Directrice des Services Techniques

”

Dynamique commerciale et équipements

Le quartier des Évoironnes bénéficie d'un **environnement relativement bien équipé**, avec la présence de **plusieurs équipements éducatifs, sportifs, culturels et de services publics répartis sur son périmètre ou à proximité immédiate**. Cette offre est complétée par plusieurs commerces implantés en entrée de ville, notamment le long des principaux axes de circulation, permettant aux habitants d'accéder facilement aux services du quotidien.

En revanche, **les commerces de proximité demeurent peu présents au cœur du quartier**, dont la vocation reste **principalement résidentielle**. Dans le cadre du NPNRU, les interventions ont prioritairement porté sur la rénovation du parc de logements et la requalification des espaces publics. Les aménagements réalisés contribuent ainsi à renforcer le cadre de vie et à améliorer les liaisons entre les habitants et les équipements existants.



Le quartier Evoirannes compte une école maternelle et une école élémentaire, classées en Réseau d'Education Prioritaire (REP), ainsi qu'un collège (Jouffroy d'Abbans) en franges du quartier. Si les écoles regroupent principalement des enfants du quartier, le collège qui permet une certaine mixité sociale en captant les collégiens du reste de la commune (30% des effectifs), mais également de communes alentours (Nommay, Vieux-Charmont et Grand-Charmont).

Une réussite scolaire dans la moyenne jusqu'en 3^{ème}



Le quartier des Évoirannes relève du collège Jouffroy d'Abbans, dont l'indice de position sociale (80,1) témoigne d'un public socialement fragile. Malgré ce contexte, les résultats scolaires apparaissent relativement satisfaisants : 73% des élèves obtiennent le diplôme national du brevet et près des 2/3 poursuivent leur scolarité en seconde générale et technologique.

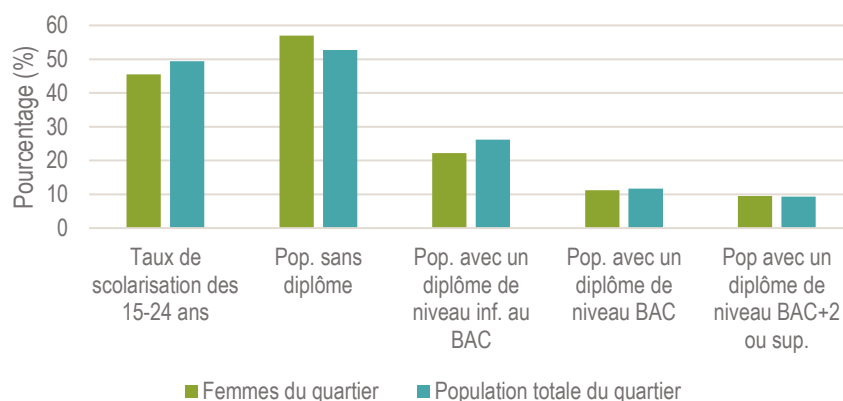
En revanche, les indicateurs mettent en évidence des fragilités plus importantes après la scolarité obligatoire.

Un décrochage plus marqué à l'entrée dans la vie adulte

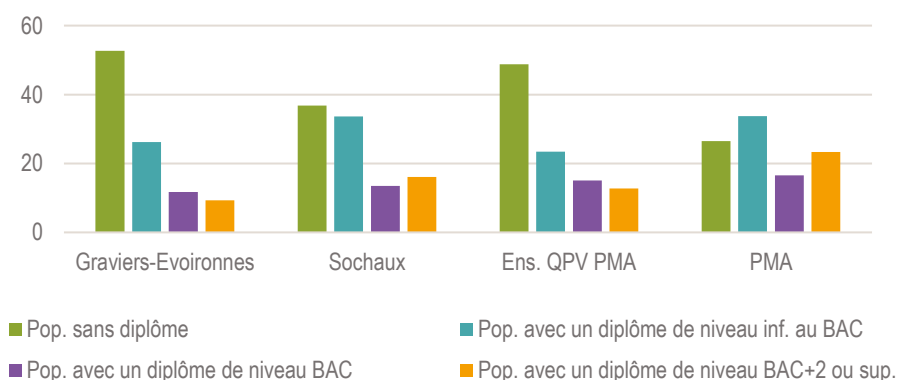
Le taux de scolarisation des 15-24 ans est inférieur à celui observé dans les autres quartiers prioritaires de PMA (49,4 % contre 58,7 %), tandis que près d'un jeune de 16 à 25 ans sur trois n'est ni scolarisé ni en emploi.

Cette situation concerne particulièrement les jeunes femmes, davantage exposées au risque de décrochage que les hommes. Ces éléments soulignent l'importance des actions favorisant la poursuite des études, l'accompagnement vers la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes.

Scolarisation et niveaux de diplômes des femmes



Structure des niveaux de diplôme (%)



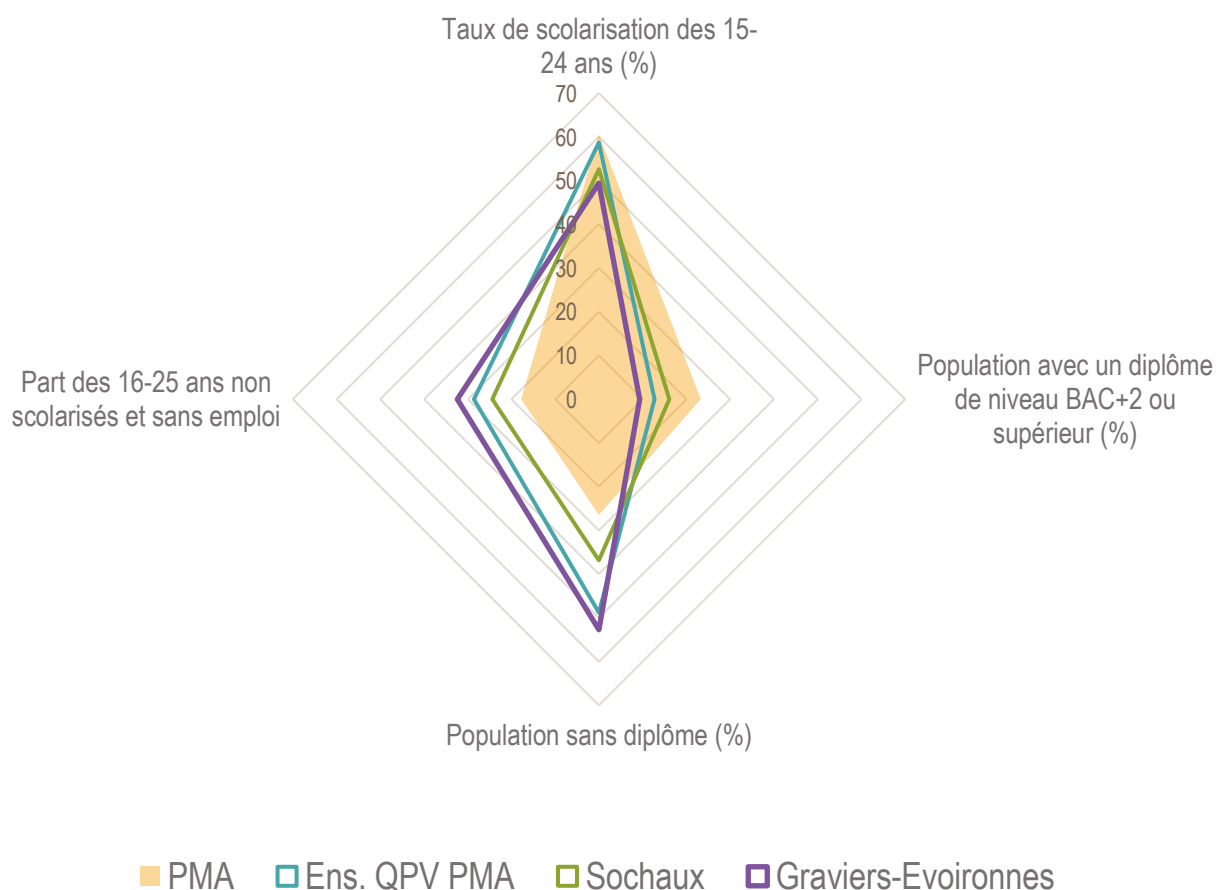
Un faible niveau de qualification qui constitue un enjeu majeur

Le niveau de diplôme confirme ces fragilités. **Plus de la moitié des habitants ne disposent d'aucun diplôme, une proportion supérieure à celle observée dans les autres quartiers prioritaires**, tandis que les diplômés de l'enseignement supérieur restent peu nombreux. **Les femmes apparaissent légèrement plus touchées encore par l'absence de diplôme**. Ces indicateurs traduisent des difficultés d'accès à la qualification qui peuvent limiter durablement l'accès à l'emploi et renforcent l'importance des dispositifs d'accompagnement éducatif, de formation et d'insertion tout au long du parcours des jeunes.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) constitue à ce titre un levier important pour soutenir les parcours des jeunes confrontés à des difficultés scolaires, éducatives ou familiales.

“ Sur Sochaux, **105 enfants** ont été suivis individuellement en 2024 par le **Programme de Réussite Éducative (PRE)**, un dispositif majeur de la politique de la ville (Source : sous-préfecture de Montbéliard) ”

Regard croisé sur le rapport à l'instruction



Préambule

Les données chiffrées relatives aux faits de violence et de délinquance sont peu disponibles à l'échelle infra-communale : les statistiques publiques sont produites principalement à l'échelle nationale, départementale ou communale. À l'échelle locale, les données disponibles ne permettent pas d'isoler la situation spécifique des Evoirannes, mais offrent des éléments de contexte utiles pour appréhender les enjeux de tranquillité publique. Dans ce cadre, l'analyse croisée avec les profils démographiques, sociaux et résidentiels du quartier met en évidence une forte

présence de jeunes, de ménages modestes et de familles monoparentales, facteurs reconnus comme influençant les besoins en matière de prévention, de médiation et de sécurité du quotidien.

L'absence de données chiffrées fines à l'échelle du quartier invite ainsi à **privilégier une lecture qualitative et partenariale de ces enjeux, fondée sur les retours des acteurs locaux, des institutions et des habitants, ainsi que sur les actions engagées dans le cadre des dispositifs de politique de la ville.**

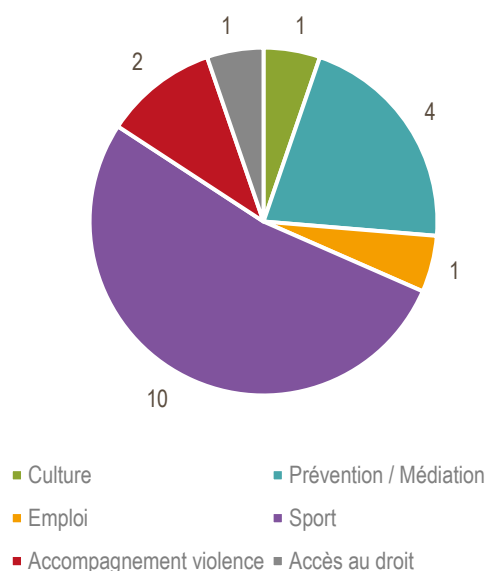
Une des thématiques majeures du contrat de ville 2024-2030

La population des QPV manifeste une attente particulière dans le renforcement de la tranquillité publique, que ce soit dans les espaces publics, les réseaux de transport, aux environs des établissements scolaires et sportifs, ainsi qu'aux abords des zones commerciales et des activités économiques.

A travers le contrat de ville, PMA finance de nombreuses actions de médiation et de prévention sur les quartiers : la moitié des associations utilisent le sport comme média pour mettre en place leurs actions de prévention.

L'ensemble des actions financées par le contrat de ville bénéficient à plus de 3000 personnes sur l'agglomération.

Typologie des actions soutenues par le CVU de PMA



“ TEMOIGNAGE ”

Faire vivre le quartier grâce à une dynamique partenariale

Arrivée en janvier 2025 en tant que Chargée de projet Politique de la Ville à la Ville de Sochaux, **Myriam Layafi** pilote la mise en œuvre des actions spécifiques sur le quartier des Évoironnes, en lien avec les orientations du Contrat de Ville Unique. **Son témoignage met en lumière un enjeu majeur : après les transformations engagées dans le cadre du renouvellement urbain, il s'agit désormais de renforcer la cohésion sociale en faisant vivre le quartier et en fédérant durablement les acteurs de terrain.**

Pour Myriam Layafi, **la réussite du quartier repose avant tout sur une meilleure coordination des acteurs locaux** : la MJC, les Francas, le Programme de Réussite Éducative (PRE), le service Enfance-Jeunesse, le CCAS ou encore les partenaires institutionnels interviennent chacun auprès de publics différents. L'objectif est désormais de **renforcer leur complémentarité afin de proposer un accompagnement plus cohérent, de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées, et de développer des actions transversales répondant aux besoins du territoire**. « *On essaie de mener des actions de façon transversale pour garantir une cohérence territoriale entre les différents publics accompagnés* », résume-t-elle.

Cette dynamique partenariale apparaît d'autant plus essentielle que **le quartier reste confronté à plusieurs fragilités : précarité sociale, tensions entre certains groupes de jeunes ou encore méfiance d'une partie des habitants vis-à-vis des institutions**. L'absence d'adulte-relais et les difficultés de recrutement de professionnels disposant à la fois de la posture et des compétences nécessaires rappellent que la cohésion sociale reste un travail de longue haleine.

Malgré ces contraintes, **la Ville privilégie une présence de proximité, en s'appuyant notamment sur le travail de la police municipale, des acteurs du PRE et des structures associatives**. Plusieurs projets sont engagés ou en préparation, comme la cellule de lutte contre les violences intrafamiliales, le dispositif Angela ou encore des actions de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes.

Au-delà des dispositifs, **Myriam Layafi insiste sur un défi plus global : faire vivre le quartier après le renouvellement urbain. Les aménagements réalisés constituent un cadre favorable, mais leur appropriation passe désormais par l'animation de la vie locale et l'implication des habitants tout au long de l'année**. « *Maintenant que les travaux sont terminés, il faut faire vivre le quartier en organisant des animations... Le vrai challenge, c'est de le faire vivre tout au long de l'année. On a besoin de tous !* »



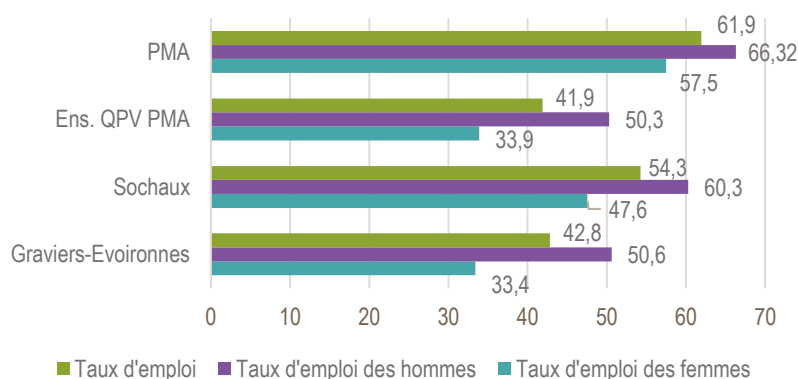
Un accès à l'emploi dans la moyenne des QPV, mais en retrait par rapport à la commune

Avec un taux d'emploi de 42,8 %, le quartier des Évoironnes se situe dans une position intermédiaire : il présente **une situation comparable à la moyenne des quartiers prioritaires de l'agglomération, tout en restant en retrait par rapport à la commune de Sochaux.**

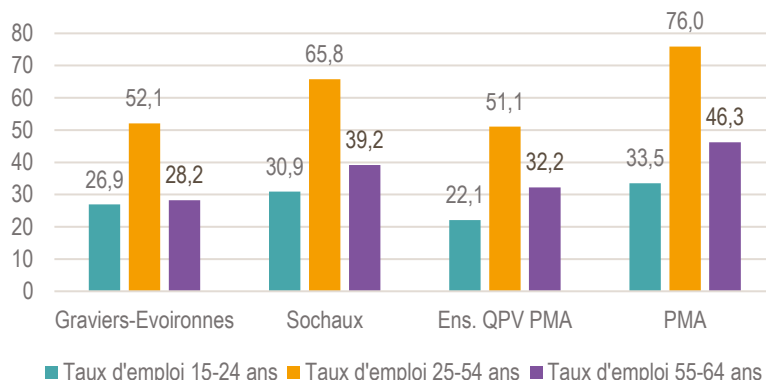
En revanche, **les femmes demeurent plus éloignées de l'emploi, avec un taux d'emploi de 33,4 %, contre 50,6 % pour les hommes.** Cet écart se retrouve également chez les jeunes de 16 à 25 ans, les jeunes femmes étant plus nombreuses à être ni scolarisées ni en emploi.

Dans ce contexte, le taux de pauvreté, supérieur à celui observé à l'échelle communale (45% contre 32%), traduit les difficultés économiques persistantes rencontrées par une partie des habitants.

Situation de l'emploi selon le genre (%)

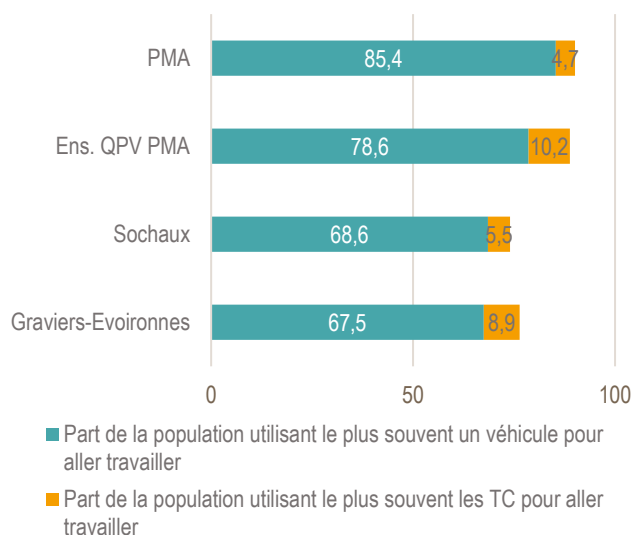


Taux d'emploi par tranche d'âge (%)



Une localisation favorable qui limite en partie les contraintes de mobilité

Modes de déplacement domicile-travail (%)



Près de 41% des ménages du quartier ne disposent pas de voiture, une proportion particulièrement élevée. Pourtant, la **voiture est un peu moins utilisée pour les déplacements domicile-travail que dans l'ensemble des QPV de l'agglomération (67,5% contre 78,6%), tandis que le recours aux transports en commun est plus fréquent qu'à l'échelle communale.** Cette situation s'explique sans doute en partie par la localisation du quartier, à proximité immédiate de plusieurs pôles d'emploi majeurs de l'agglomération (Stellantis, Technoland...). Le quartier bénéficie également de la desserte de la ligne 3 du THNS, qui facilite les déplacements vers ces principaux secteurs d'emploi. Malgré ces atouts, l'absence de véhicule demeure un facteur de fragilité pour une partie des ménages, notamment lorsque les horaires ou les lieux de travail sont moins bien desservis par les transports collectifs.

Des actifs peu qualifiés confrontés à des difficultés d'insertion durables

Le taux de chômage atteint 29,4%, un niveau supérieur à celui de Sochaux, mais proche de la moyenne des quartiers prioritaires de l'agglomération. **Les demandeurs d'emploi sont principalement des adultes âgés de 26 à 49 ans, dont une part importante possède un niveau de qualification de type CAP-BEP, traduisant un profil fortement marqué par les métiers de l'industrie.**

Par ailleurs, près d'un tiers des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans, révélant des difficultés d'insertion qui peuvent s'inscrire dans la durée. Dans ce contexte, **les enjeux portent autant sur le retour à l'emploi que sur l'accompagnement vers la qualification, l'adaptation des compétences aux évolutions du marché du travail et la sécurisation des parcours professionnels.**

“
Le CCAS a mis en place un forum de l'emploi dans le cadre du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) en partenariat avec France Travail et IDEIS pour renforcer la mise en relation entre les acteurs de l'emploi.
Myriam LAYAFI, Chargée de projet politique de la ville

Regard croisé sur la situation d'emploi

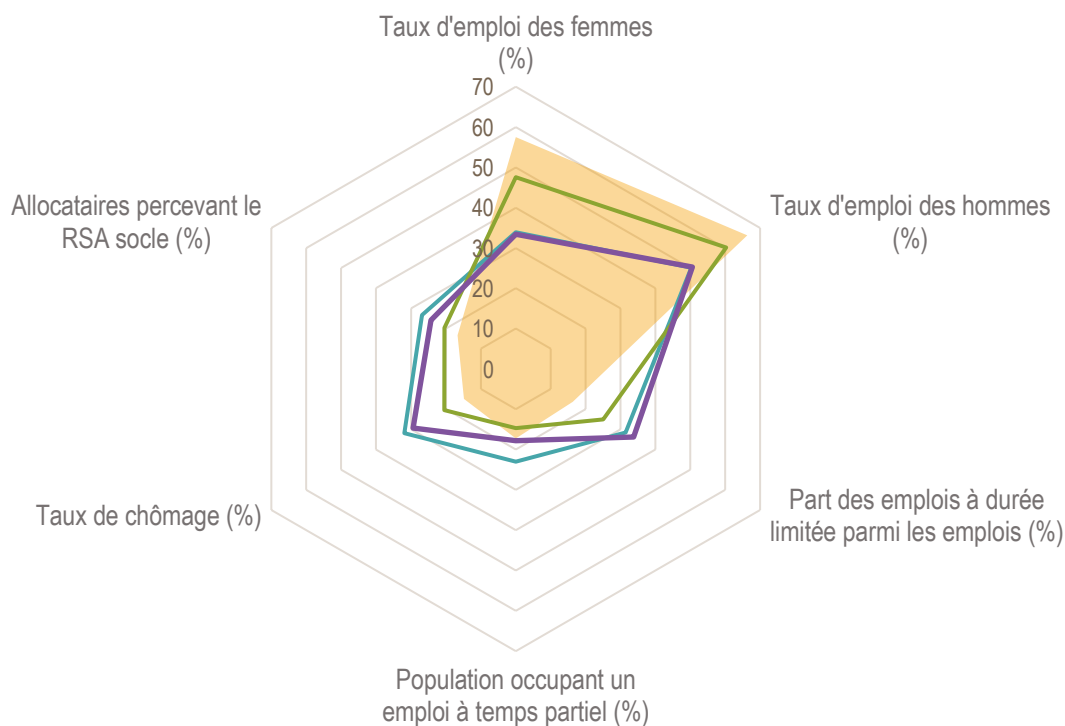


Eclairage :

Le taux d'emploi mesure la part des personnes en âge de travailler occupant un emploi (nombre de personnes ayant un emploi / population des 15-64 ans).

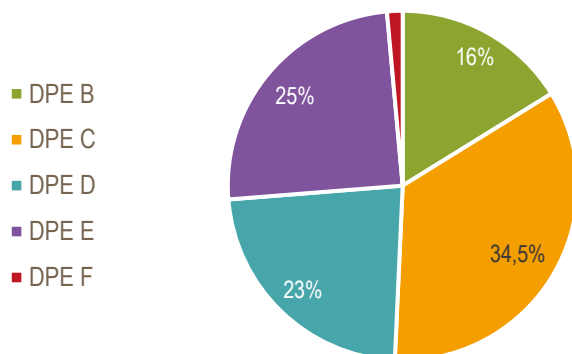
Le taux de chômage correspond à la part des actifs recherchant un emploi sans en trouver (nombre de personnes au chômage / population active en emploi ou en recherche active d'emploi).

Ces deux indicateurs sont complémentaires et permettent d'appréhender différentes dimensions de l'insertion professionnelle.



■ PMA ■ Ens. QPV PMA ■ Sochaux ■ Gravières-Evoironnes

Des logements moins énergivores grâce au NPNRU

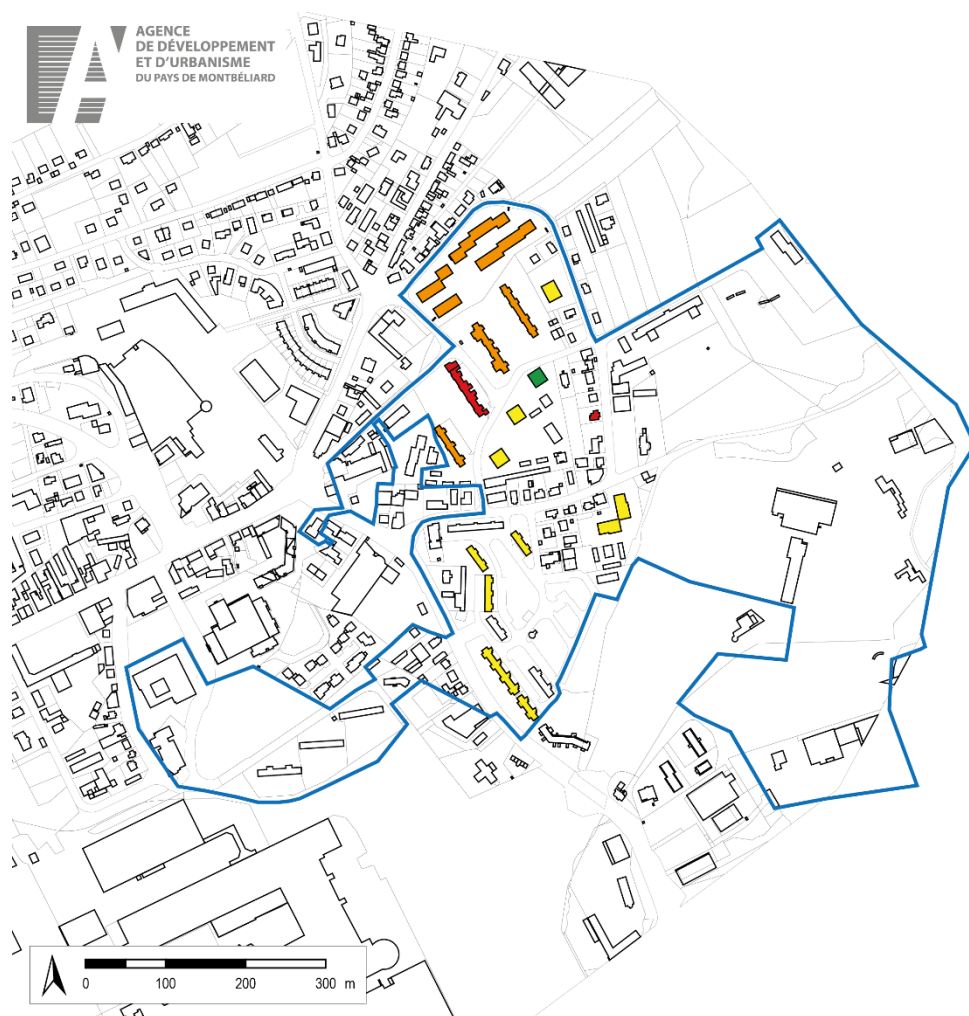
DPE logements sociaux Evoirannes
1er janvier 2024

En 2019, le quartier faisait partie des quartiers ayant le parc de logements sociaux le plus vétuste de l'agglomération, avec le taux le plus important de passoires énergétiques parmi les autres QPV (38%).

Le NPNRU a mis l'accent sur la rénovation thermique des bâtiments et a permis d'améliorer considérablement les performances énergétiques des logements : aujourd'hui, les logements les plus énergivores ont diminué au profit de logements présentant de meilleures performances (classes B, C et D). Il reste toutefois 4 barres de logements très énergivores, situées rue des Gravieres, qui seront prochainement rénovées par le bailleur.

La carte ci-dessous spatialise la répartition des classes DPE des logements sociaux par bâtiment sur le quartier : pour chaque bâtiment, la classe DPE affichée correspond à la classe la plus fréquente parmi les logements sociaux qui le composent.

Ex : un bâtiment affiché en vert sur la carte ne signifie pas que tout le bâtiment est classé en A ou B, mais que la majorité des logements qui le composent sont classés en A ou B.



Juin 2026

Les Evoirannes
à SochauxDPE de la majorité des logements sociaux
dans le bâtiment - Source : RPLS 2024

- A, B - basse consommation
- C, D - conso. intermédiaire
- E - très consommateurs
- F, G - passoires thermiques

 Périmètre QPV

Sources : © Landsat8, IGN BD TOPO & Ortho 2024, Traitement & Réalisation : ADU, 2026.

Une végétalisation plus importante du quartier

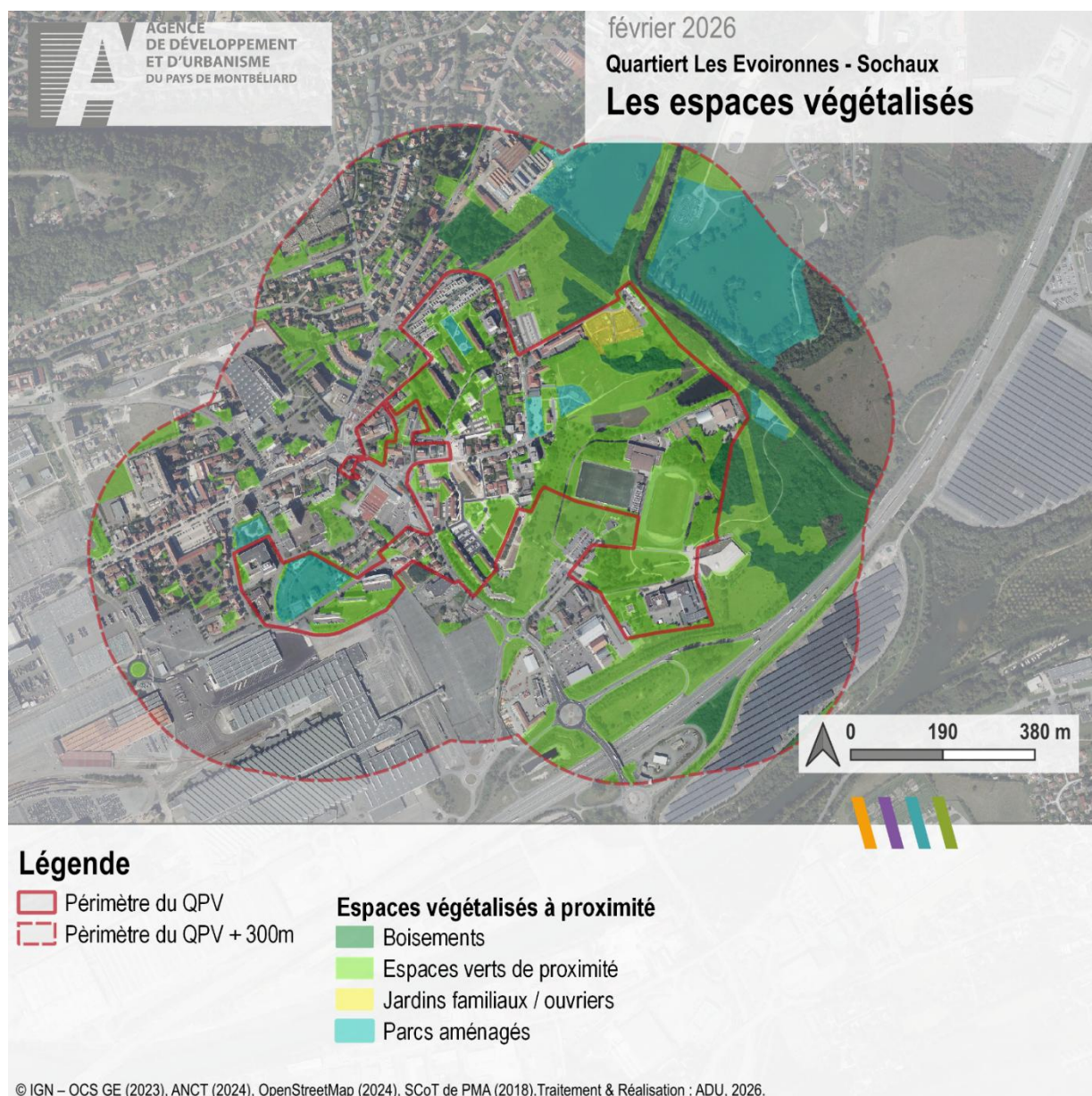
En 2021, le Dr Cecil Konijnendijk, chercheur-enseignant néerlandais et co-directeur du NBSI (Nature Based Solutions Institute : institut pour les solutions basées sur la nature), a introduit le principe 3-30-300. Selon lui, chacun devrait :

- Voir au moins 3 arbres autour de lui ;
- Se déplacer dans des quartiers où 30% de l'espace est couvert d'arbres ;
- Vivre à moins de 300m d'un espace vert.



Avec **47% d'espaces verts de proximité ou de parcs**, les Evoironnes figure parmi les **quartiers les plus végétalisés de l'agglomération**, ce qui est un atout pour le cadre de vie des habitants. Le NPNRU a renforcé cette qualité paysagère avec la conservation de 143 arbres, la plantation de 259 nouveaux arbres et l'aménagement de près de 20 000 m² de surfaces végétalisées (massifs de vivaces et engazonnement).

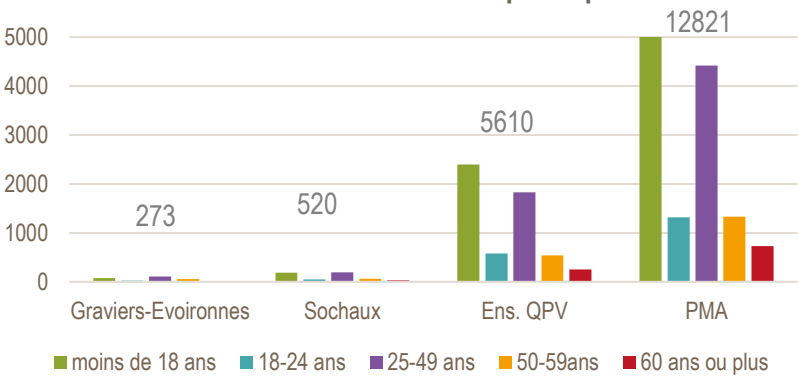
La carte ci-dessous répertorie les différents espaces naturels accessibles à 300m, ce qui correspond à 5 minutes à pied pour une personne marchant à 3,6 km/h (vitesse normale de marche) :



Une offre médicale de proximité relativement favorable, malgré une commune sous-dotée

Près d'un habitant du quartier sur cinq bénéficie de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S), une proportion inférieure à la moyenne des QPV, mais supérieure à celle observée à Sochaux. Cette situation traduit un niveau de précarité économique intermédiaire : les habitants du quartier apparaissent moins fragilisés que d'autres QPV, tout en restant plus marqués que ceux de la commune. Cela concerne majoritairement les 25-49 ans (38,5% des bénéficiaires de la C2S dans le quartier), de manière plus saillante que dans la commune l'ensemble des QPV de l'agglomération.

Bénéficiaires de la C2S non participative



¹ C2S non participative : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Bien que Sochaux dispose d'une offre de soins de premier recours relativement limitée au regard de sa population, le quartier bénéficie de la proximité immédiate de l'ensemble des professionnels de santé implantés dans la commune. Ainsi, les 3 médecins généralistes, les 3 pharmacies et les 2 cabinets dentaires sont accessibles à pieds moins de 300 m du quartier.

Les Evoironnes se situe donc dans une commune sous dotée en termes d'offre médicale de proximité, mais dans une situation plus favorable que la moyenne des quartiers prioritaires lorsqu'on rapporte cette offre à sa population. En revanche, l'accès à certaines spécialités médicales demeure dépendant des communes voisines, et oblige les habitants du quartier et de Sochaux à se déplacer vers d'autres communes pour des soins plus spécifiques.

L'offre médicale rapportée pour 1000 habitants



	Evoironnes	Sochaux	Ensemble QPV	PMA
Médecins généralistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300m	2,2	0,8	1,2	0,7
Dentistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	1,4	0,5	0,6	0,5
Pharmacies pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	2,2	0,8	0,5	0,4

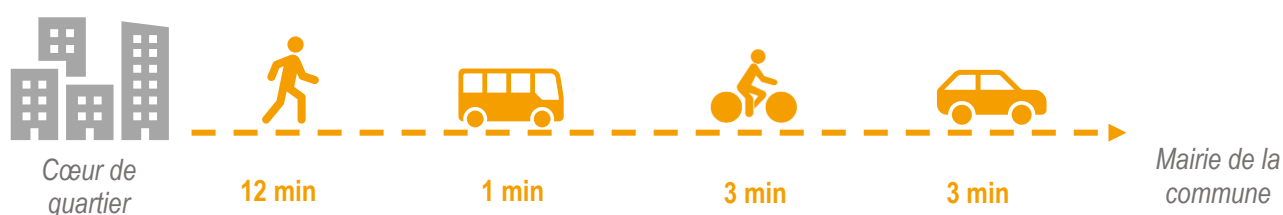
Une situation géographique favorable qui facilite les déplacements

Implanté dans la plaine alluviale de la Savoureuse, le quartier présente **un relief très peu marqué**, avec une pente moyenne d'environ 1%. Associée à la proximité du centre-ville de Sochaux, de Montbéliard, des commerces et des équipements, cette topographie facilite les déplacements à pied ou à vélo et contribue à une bonne intégration du quartier dans la centralité de l'agglomération.

Près de 41% des ménages du quartier ne disposent pas de voiture, soit une proportion nettement supérieure à celle observée à Sochaux comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Pourtant, la voiture est un peu moins utilisée pour les déplacements domicile-travail que dans les autres QPV de l'agglomération. Cette situation s'explique sans doute en partie par **la localisation du quartier, à proximité des grands pôles d'activité, ainsi que des nombreux commerces et équipements de la centralité d'agglomération.**

Malgré cette accessibilité favorable, l'absence de véhicule demeure un facteur de fragilité pour certains ménages, notamment pour accéder à des emplois ou des services situés en dehors de ces principaux pôles, ou sur des horaires atypiques.

La desserte en transports en commun du quartier se situe dans la moyenne par rapport à sa population : il est desservi par 2 lignes de bus, dont 1 ligne de THNS, ainsi que par 3 arrêts répartis sur son périmètre. Plus de la moitié des logements se situent à moins de cinq minutes à pied d'un arrêt de THNS, facilitant les déplacements vers Sochaux, Montbéliard et les principaux pôles d'activités de l'agglomération. Si l'absence de circulation le dimanche constitue une limite pour certains déplacements, la desserte répond globalement aux besoins quotidiens des habitants en semaine.



Pour aller plus loin

Retrouvez l'ensemble des données chiffrées de l'atlas du quartier en scannant ce QR Code



GLOSSAIRE

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes disposant de ressources modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Similaire à une mutuelle, la C2S est attribuée soit gratuitement, soit en contrepartie d'une cotisation minimale (1€ par jour et par personne maximum), en fonction des revenus.

Diplôme inférieur au BAC : Les diplômes inférieurs au baccalauréat (ou niveau infra-bac) correspondent au niveau 3 de la nomenclature officielle française. Les principaux diplômes de cette catégorie sont le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) et le BP (Brevet Professionnel).

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est constituée par une personne qui réside avec un ou plusieurs de ses enfants et qui ne vit pas en couple avec une autre personne du ménage.

Indice de Gini : L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie, etc. Ainsi, pauvreté et inégalités ne se superposent pas mécaniquement

Indice de jeunesse : L'indice de jeunesse est calculé en divisant le nombre d'individus de 0 à 19 ans par le nombre d'individus de 60 ans ou plus.

Niveau de vie : Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu disponible : Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine. Il comprend une partie du solde des transferts inter ménages.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population âgée de 15 à 64 ans, ou à une sous-catégorie de la population (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : Au sens du recensement de la population, le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). La population active comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Taux d'emploi : Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale en âge de travailler (15-64 ans). Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Taux de vacance de l'INSEE : Le taux de vacance calculé par l'INSEE à partir du recensement de la population correspond à la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Un logement est considéré comme vacant s'il est inoccupé alors qu'il est :

- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire mais pas encore occupé ;
- en attente de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- sans affectation précise par le propriétaire (ex : logement vétuste, etc).

Il s'agit donc d'une situation constatée à un moment donné, sur l'ensemble des logements, et non d'un suivi du logement dans le temps.

Taux de vacance du RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux) : Le taux de vacance est calculé sur les logements sociaux loués ou proposés à la location (en excluant les logements vides pour raisons techniques). Le RPLS distingue la vacance totale (de quelques jours à plusieurs années) et la vacance structurelle (de plus de 3 mois) susceptible de traduire des difficultés durable de location du logement. En-dessous du seuil de 3 mois, on parle de vacance frictionnelle pour désigner la vacance temporaire inhérente au fonctionnement normal du marché (changement de locataire, remise en état, travaux légers, commercialisation, etc.).

Unité de consommation : Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Cette échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

SYNTHESE

Le quartier des Évoironnes occupe une place singulière parmi les quartiers prioritaires de l'agglomération. Situé au cœur de la centralité de Sochaux, il bénéficie d'une **proximité immédiate avec les principaux pôles d'emploi, les commerces, les équipements publics et les services, qui constitue un véritable atout pour les habitants**. Cette situation géographique favorable contribue à limiter certaines contraintes d'accès à l'emploi, aux soins ou aux mobilités, malgré une forte proportion de ménages ne disposant pas de véhicule.

Le quartier présente toutefois des fragilités sociales et économiques importantes : un niveau de pauvreté élevé, un faible niveau de qualification, des difficultés persistantes d'accès à l'emploi, notamment pour les femmes, ainsi qu'une proportion importante de personnes vivant seules. Cette structure démographique particulière, marquée par la présence de nombreux petits ménages et de situations d'isolement, constitue aujourd'hui l'une des principales spécificités du quartier.

Le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a profondément transformé les Évoironnes**. La rénovation du parc de logements, l'amélioration des performances énergétiques, la requalification des espaces publics, le développement des espaces végétalisés et la création de nouveaux lieux de rencontre ont considérablement **amélioré le cadre de vie et renforcé l'attractivité résidentielle du quartier**. Ces transformations constituent désormais un socle solide pour accompagner les évolutions futures.

Les enjeux ne portent donc plus uniquement sur la transformation physique du quartier, mais davantage sur l'accompagnement des habitants dans l'appropriation de ces nouveaux espaces, le renforcement des liens sociaux, la prévention des situations d'isolement et le soutien aux parcours éducatifs, professionnels et résidentiels. La poursuite de cette dynamique passera également par le maintien d'une **forte coordination entre les acteurs locaux**, afin de consolider les usages, faire vivre les espaces réaménagés et conforter durablement l'attractivité du quartier.



Président de l'ADU : **Patrick FROEHL**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Réalisation : Eglantine HUE, Mélany LIBANINI,
Anaïs VINCENT, Sandrine WATEL
Mise en forme : Sandrine WATEL

Programme de travail 2025-2026
ISSN : 1766-6058

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de
Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr